Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260716-2026_07_6-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLÉMY

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLAINTEL

Séance du 6 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le six juillet à 19 heures, le Conseil municipal de la commune de PLÉMY, régulièrement convoqué le trente juin deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Michel RICHARD, Maire.

Étaient présents :

CADIN Laurent
FRANÇAIS Nadège
FRÉVILLE Jean-François
GLATRE Brigitte
HAMELIN Jean-Paul
HUET Solvec
JAN Sabine
LE MERCIER Pierrick
LEFFONDRÉ Isabelle
OLIVIERO Nathalie
RAT Cédric
RAULT Thérèse
SWIADKIEWICZ Thomas
TARDIVEL Amandine
VUILLAUME Quentin

Absents excusés : DREZEN-LAURGEAU Marielle (Donne pouvoir à FRÉVILLE Jean-François), LEMPEREUR Stéphanie (Donne pouvoir à CADIN Laurent), BA Christophe (Donne pouvoir à RICHARD Michel).

Nombre de membres en exercice : 19 **Nombre de membres présents :** 16

Secrétaire de séance : Brigitte GLATRE

2026-07-6 : APPROBATION DE LA PROPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE MONCONTOUR.

1.1 – MARCHÉS PUBLICS

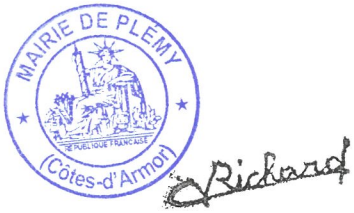
Thomas SWIADKIEWICZ, adjoint, demande aux membres du conseil municipal d'approuver la proposition de la commission d'appel d'offres suite à la consultation des entreprises conformément au tableau ci-dessous.

ALLOTISSEMENT	ENTREPRISES RETENUES	MONTANT HT	MONTANT TTC
LOT 01 - VOIRIE	EUROVIA	679 506.05 €	815 407.26 €
LOT 02 – ESPACES VERTS	JOURDANIERE NATURE	18 156.20 €	21 787.44 €
TOTAL		**697 662.25 HT**	**837 194.70 € TTC**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le choix des entreprises retenues par la commission d'appel d'offres.
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
Le Maire, Michel RICHARD



Certifié exécutoire par le maire
compte tenu de la réception

en Préfecture le 16 juillet 2026
et de la publication le 16 juillet 2026

Le Maire, Michel RICHARD



Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260716-2026_07_6-DE